

DECISION DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Je soussigné(e),
Arnaud VIDAL

Agissant en qualité de gérant de la société IMMOTIM elle-même agissant en qualité de
Président de la SAS 49 Biron Saint Ouen

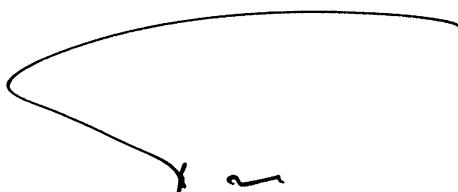
Immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 908569643

déclare fixer le siège social de ladite société 49 BIRON SAINT OUEN, à mon siège social
fixé au domicile personnel de mon gérant, situé au 117 bis rue du Point du Jour 92100
Boulogne-Billancourt et je déclare y exercer une activité, aucune disposition législative ou
stipulation contraire ne s'y opposant conformément à l'article L.123-11-1 du Code de
commerce. Je précise que la société IMMOTIM est également domiciliée à cette adresse.

La présente déclaration est établie et produite en vue de l'inscription modificative de la
société susvisée au Registre du Commerce et des Sociétés pour laquelle le Président a tous
pouvoirs.

RAPPEL : il ne peut résulter de ces dispositions ni le changement de destination de
l'immeuble, ni l'application du statut des baux commerciaux.

Fait à Boulogne, le 25/10/2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping curve followed by a small, stylized mark.